



Webinaire ALEC

**Renouvellement du Contrat Chaleur
Renouvelable territorialisé, un levier pour les
entreprises !**



DEROULE



- ✓ Tour de table
- ✓ Le Contrat Chaleur Renouvelable (CCRt)
- ✓ Le dispositif Fonds Chaleur
- ✓ Exemples de projets accompagnés
- ✓ Rôle et implication des EPCI

TOUR DE TABLE





Le Contrat Chaleur Renouvelable Territorialisé (CCRt)

ALEC



AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

RETROSPECTIVE

COT 1 - 2018/2020

- Objectif MWh Enr : **7,5 GWh**
- **67%** de l'objectif atteint
- **22 projets** réalisés
- **1,6 M€** d'aides financières mobilisés

COT 2 - 2021/2023

- Objectif MWh Enr : **16,2 GWh**
- **90%** de l'objectif atteint
- **33 projets** réalisés
- **5,6 M€** d'aides financières mobilisés



Nouveauté : Gestion des aides financières déléguée au SDE35



Durée du contrat : 2024 à 2027

Animation ALEC du Pays de Rennes : 450 k€ sur 4 ans



Evolutions par rapport au COT 2 :

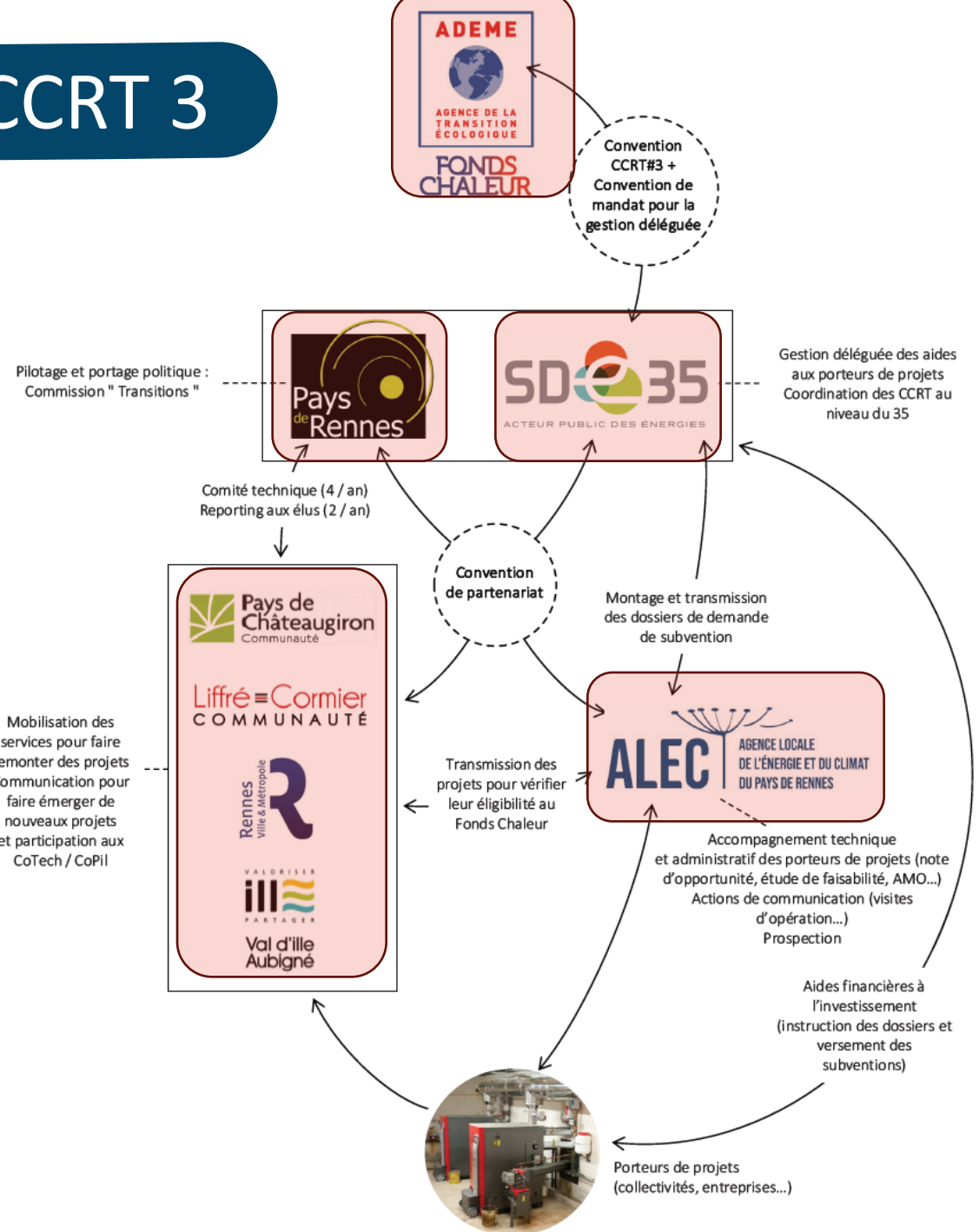
- Objectifs = **21,6 GWh** (16,2 GWh pour le COT 2 ; +30 %)
- Objectifs (théoriques) par EPCI :
 - Rennes Métropole : 15,6 GWh
 - Val d'Ille-Aubigné : 2,5 GWh
 - Liffré-Cormier Communauté : 1,8 GWh
 - Pays de Chateaugiron : 1,7 GWh
- **+25 jours** d'accompagnement de projets

| <u>Temps dédiés animation</u> <u>ALEC</u> | | Nombre de jours |
|--|-------------------------|--------------------|
| ALEC | Chargés de mission | 210 |
| | Chargé de communication | 8 |
| | Coordination | 7 |
| Totaux | | 225 |



SCHEMA ORGANISATIONNEL DU CCRT 3

- ADEME** : Financement de l'animation
- PAYS DE RENNES** : Portage politique
- SDE35** : Gestion déléguée des aides
- LES 4 EPCI** : Relais du dispositif
- ALEC** : Animation du CCrt 3





Le dispositif Fonds Chaleur

OPERATIONS ELIGIBLES

Pour les projets neufs
ET existants



BIOMASSE
(bois plaquettes
ou granulés)



**SOLAIRE
THERMIQUE**



**RÉSEaux
DE CHALEUR**
alimentés par
des énergies
renouvelables



**RÉCUPÉRATION
DE CHALEUR FATALE**



GÉOTHERMIE



Le photovoltaïque n'est
pas éligible aux Fonds
Chaleur de l'ADEME

AIDES FINANCIERES



AIDES A LA DÉCISION

Des études financées jusqu'à 80 %

Études de faisabilité et assistance à maîtrise d'ouvrage



AIDES A L'INVESTISSEMENT

Jusqu'à 65 % du montant de vos travaux

Aide forfaitaire selon l'EnR

Plafond dépendant de la taille de l'entreprise

Financiers



UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET

Études
préalables

Note d'opportunité réalisée par l'ALEC
Etude de faisabilité, AMO



Conception

Aide sélection de la maîtrise d'œuvre
Montage des dossiers de subvention

Réalisation

Suivi et visite chantier



Exploitation

Accompagnement à minima 1 an après
la livraison des équipements




ALEC
AGENCE LOCALE
ÉNERGIE ET CLIMAT
DU PAYS DE RENNES



LES ETAPES D'UN PROJET ENERGIE RENOUVELABLE

Etudes d'aide
à la décision
↓
Décision
↓
Conception et
réalisation
↓
Exploitation

Etude d'opportunité

*ALEC du Pays de
Rennes*

Etude de faisabilité

*Bureau d'étude
qualifié*

Assistance maîtrise
d'ouvrage

*Bureau d'étude
qualifié*

Maîtrise d'œuvre

*Bureau d'étude
qualifié*

Financement

Fonds Chaleur

Travaux

*Entreprises
qualifiées*

Entretien / maintenance

*Entreprises
qualifiées*



L'ÉQUIPE FONDS CHALEUR DE L'ALEC



Olivier Roche

En charge du pilotage du CCrt

olivier.roche@alec-rennes.org

02 99 35 23 55



Sylvain Labiche

Conseiller chaleur renouvelable

sylvain.labiche@alec-rennes.org

02 99 35 83 52



Fabien Pottier

Conseiller chaleur renouvelable

fabien.pottier@alec-rennes.org

02 99 35 23 54



Morgane Seznec

Conseillère chaleur renouvelable

morgane.seznec@alec-rennes.org

02 99 35 83 53



Florian Calcagno

Conseiller chaleur renouvelable

florian.calcagno@alec-rennes.org

02 99 35 83 54



Fanny Perrier

Chargée de mission climat énergie

Entreprise

fanny.perrier@alec-rennes.org

02 56 85 66 33



Exemples projets accompagnés

FROMAGERIE à ANDOUILLE-NEUVILLE



Entreprise : **FROMAGERIE DE LA GERMILLOTTE**
Territoire : Andouillé-Neuville (Val d'Ille-Aubigné)

Energie renouvelable concernée : **Solaire thermique**



Caractéristiques techniques :

- Surface nette: **9,2 m² de capteurs**
- Production solaire utile prévisionnelle: **4,8 MWh/an**
- Taux de couverture des besoins : **55%**



Investissement : **14 500 € HT**
Aide Fonds Chaleur : **6 000 €** soit 41% de l'investissement



Accompagnement ALEC :

- Note d'opportunité
- Aide au montage du dossier de subvention
- Suivi phase chantier



Opportunité

Faisabilité

MOE

Travaux

En service

STAFF DECOR à ORGERES



Entreprise : **STAFF DECOR** – Fabrication de moulures en staff
Territoire : Orgères (Rennes Métropole)

Energie renouvelable concernée : **Bois énergie**



Caractéristiques techniques :

- Puissance chaudière bois plaquettes : **2 x 350 KW**
- Puissance appoint gaz : **2 x 500 kW**
- Besoins couverts par le bois : **1 700 MWh/an** *soit 90% des besoins*
- Besoins couverts par le gaz : **150 MWh/an**

Investissement : **900 000 € HT**

Aide Fonds Chaleur : **390 000 €** *soit 44% de l'investissement*

Accompagnement ALEC :

- Suivi étude de faisabilité
- Aide au montage du dossier de subvention
- Suivi mise en exploitation



Opportunité

Faisabilité

MOE

Travaux

En service

MICRO LYNX à RENNES



Entreprise : **MICRO LYNX** – Imprimerie
Territoire : Rennes (Rennes Métropole)

Energie renouvelable concernée : **Récupération de chaleur fatale** sur compresseur d'air et groupes froids



Caractéristiques techniques :

- **298 MWh/an** de chaleur récupérée
- Substitution du gaz : **215 MWh/an**
- **63 tonnes de CO2** évitées par an



Investissement : **115 000 € HT**

Aide Fonds Chaleur : **46 190 €** *soit 40% de l'investissement*

Aide CEE : **24 150 €** *soit 21% de l'investissement*

Accompagnement ALEC :

- Suivi étude de faisabilité
- Aide au montage du dossier de subvention



Opportunité

Faisabilité

MOE

Travaux

En service

LABO GEFA à CHATEAUGIRON



Entreprise : **LABO GEFA** – Fabrication de complément alimentaire
Territoire : Chateaugiron (Pays de Chateaugiron)

Energie renouvelable concernée : **Récupération de chaleur fatale**



Caractéristiques techniques :

- Potentiel de chaleur récupérable : **622 MWh/an**
- Dont **80 MWh/an** sur les compresseurs d'air valorisable pour chauffer l'ECS

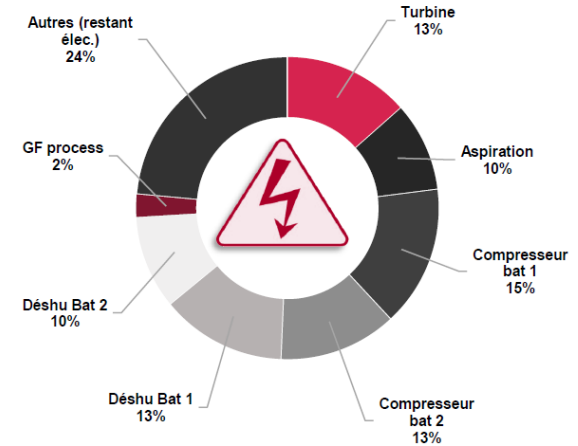


Investissement : **20 000 € HT**
Aide Fonds Chaleur : - €
Aide CEE : 5 000 € *soit 25% de l'investissement*

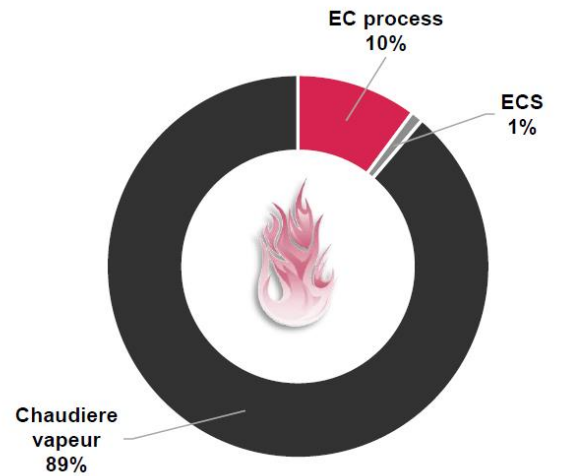
Accompagnement ALEC :

- Suivi étude de faisabilité

Répartition des consommations électriques



Répartition des consommations en gaz





RÔLE ET IMPLICATION DES EPCI

RÔLE ET IMPLICATION DES EPCI



Relais du dispositif sur votre territoire



Pré-identification des entreprises à fort potentiel



Mise en contact ALEC / porteur de projet

Vos propositions?

LES OUTILS A VOTRE DISPOSITION

Nouvelle plaquette 2024

ENTREPRISES, FINANCEZ VOS PROJETS DE CHALEUR RENOUVELABLE

Avec le **Fonds Chaleur**, bénéficiez d'aides aux études, à l'investissement et d'un accompagnement gratuit, neutre et indépendant pour vos projets de **production de chaleur renouvelable**.

CHOISISSEZ LA SOLUTION ADAPTÉE À VOTRE BESOIN

- BIOMASSE** (bois plaquettes ou granulés)
- SOLAIRE THERMIQUE**
- RÉSEAU DE CHALEUR** alimentés par des énergies renouvelables
- GÉOTHERMIE**

LES BONNES RAISONS DE PASSER

- Maîtrisez votre facture énergétique
- Sécurisez votre approvisionnement
- Réduisez efficacement l'impact
- Participez à la transition écolo et de l'emploi local

ALE
ÉNERGIE ET CLIMAT | AGR ENSEME

PROFITEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

Des conseillers chaleur renouvelable de l'ALEC du Pays de Rennes, à vos côtés tout au long de votre projet :

- un accompagnement technique personnalisé, de la conception à la phase d'exploitation
- le montage de vos dossiers d'aides financières aux études et investissements

Simplifiez vos démarches avec l'ALEC !

BÉNÉFICIEZ D'AIDES POUR VOTRE PROJET

- AIDES À LA DÉCISION**
Des études financées jusqu'à 80 %
Études de faisabilité et assistance à maîtrise d'ouvrage.
- AIDES À L'INVESTISSEMENT**
Jusqu'à 65 % du montant de vos travaux
En fonction de la production de chaleur de l'installation.

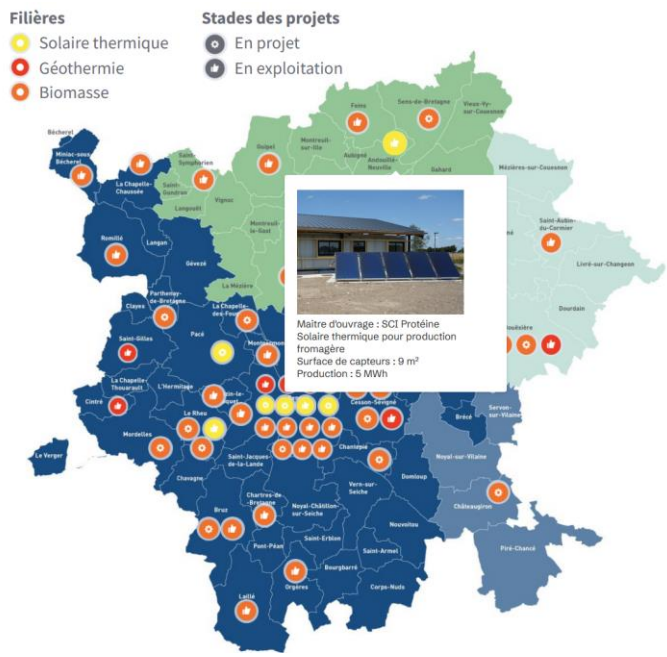
PASSEZ À L'ACTION, CONTACTEZ-NOUS !

Fanny PERRIER
fonds-chaleur@alec-rennes.org | 02 54 856 633
Plus d'informations sur : www.alec-rennes.org

LE FONDS CHALEUR, EN BREF
C'est un dispositif mis en place par l'Etat pour répondre aux besoins de production de chaleur tout en favorisant le développement des énergies renouvelables.
Sur le territoire du Pays de Rennes, l'ADEME, le SDE35, ont signé un 3^e contrat de chaleur renouvelable territorial en partenariat avec le Pays de Rennes et les 4 EPCI.
L'Agence locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC) est chargée d'animer ce dispositif et d'accompagner les porteurs de projets situés sur le territoire.



https://www.alec-rennes.org/usager/collectivites/fonds_chaleur/



FONDS CHALEUR
PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES,
PLUS D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

<https://fondschaleur.ademe.fr/>

Rex

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADÉME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

la Librairie

BOIS ÉNERGIE SOLAIRE GÉOTHERMIE
CHALEUR RENOUVELABLES EN OCCITANIE

AGC RÉSEAU CHALEUR POSITIVE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ADEME EUROPE

CHALEUR FATALE OCCITANIE

RETOUR D'EXPÉRIENCE RÉCUPÉRATION DE CHALEUR FATALE DANS LES ABATTOIRS A LACAUNE (81)

TARN

Entreprise

Présentation du projet

L'entreprise SA TUELACAU, localisée dans la commune de Lacauze dans le Tarn, exploite le premier abattoir porcin de la région Occitanie. Depuis 2015, cette entreprise a engagé de nombreux travaux de rénovation de l'abattoir avec une volonté de réduire ses consommations d'énergie et d'améliorer ses performances énergétiques. Cette démarche s'appuie sur le soutien du réseau des CCI ex Midi-Pyrénées, qui portent l'action collective « Objectif Energie » avec l'ADEME et la Région Occitanie. Après la conduite d'un diagnostic énergétique puis d'une étude de faisabilité, la mise en œuvre d'une solution de récupération de chaleur fatale a été décidée. L'opération de rénovation de l'abattoir porcin de Lacauze se traduit par l'installation de plusieurs équipements :

- la mise en place d'un système de récupération complémentaire sur le circuit primaire froid ;
- le remplacement de la chaudière fuel par un ballon de stockage d'eau sanitaire ;
- l'installation d'un système de chauffage complémentaire via un brûleur immergé moins énergivore ;
- la mise en place d'un équipement de récupération de la chaleur des fours de flambage et d'aseptisation.

Année de mise en service : 2019



Fig. 1 : Ballon de production d'eau chaude par brûleur immergé et récupération de chaleur par stratification

Chiffres-clés

| | |
|--|-----------------------------|
| Mise en service | 2019 |
| Puissance thermique récupérée | 1.511 MWh |
| Nombre de tonnes équivalent CO2 évitées/an | 480,5 tonnes CO2 évitées/an |
| Economies de gaz | -1,5 GWh pcs/an |
| Economies d'électricité | 158 MWh/an |
| Modèle | MULTIFIRE USV 100 |
| Gains financiers | 32 560 € HT/an |
| Temps de retour sur investissement | 8,7 ans |
| Longueur réseau | 53 mètres |

Aides financières

Les travaux, d'un montant de 459 835 € HT, ont été subventionnés par l'ADEME Occitanie (taux d'aide de 50% pour les études et de 40% pour les investissements).

https://librairie.ademe.fr/recherche?controller=search&orderby=position&orderway=desc&search_query=chaleur&submit_search=

VOS BESOINS ?

- webinaires?
- Visites?
- Rencontres thématiques?
- Intervention ALEC pour présenter le dispositif sur une événement entreprise?
- ...





Echanges





**Merci de votre
participation**